

"3T ACCOUNTING"
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 34 RUE MICHAEL FARADAY
37170 CHAMBRAY LES TOURS

979 348 661 RCS TOURS

*Copie conforme
à l'original
6 d'Oct 2023
Jamel
Touati
Président
Jamel*

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE EN DATE DU 01 OCTOBRE 2023

I

L'an deux mille vingt-trois,

Le premier Octobre à 10 heures et 30 minutes,

Au siège social à CHAMBRAY LES TOURS (37170), 34 rue Michael Faraday,

La société **"3T DEVELOPPEMENT"**, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 118 600 € dont le siège social est à CHAMBRAY LES TOURS (37170), 34 D rue Michael Faraday, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 823 673 033 RCS TOURS, représentée par Monsieur TOUATI Jamel, Président,

Associée unique de la Société **"3T ACCOUNTING"**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est à CHAMBRAY LES TOURS (37170), 34 rue Michael Faraday, en cours d'immatriculation au R.C.S. TOURS,

S'est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre Extraordinaire :

- Modification de l'objet social et modification corrélative de l'article « 2 » des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur TOUATI Jamel préside la séance en sa qualité de Président.

J

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide à compter de ce jour, d'adopter la modification de l'objet social, à savoir :

- L'externalisation de prestations de services en matière de gestion administrative pour les entreprises ;
- L'externalisation de prestations de services en matière de gestion de ressources humaines pour les entreprises ;

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts comme suit :

ARTICLE 2 - Objet

La Société a pour objet directement ou indirectement en France et à l'étranger :

- L'externalisation de prestations de services en matière de gestion administrative pour les entreprises ;
- L'externalisation de prestations de services en matière de gestion de ressources humaines pour les entreprises ;
- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
 - La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
 - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;
 - La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
 - Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

JS

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou extrait des présentes délibérations pour accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

V

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et l'associé unique.

"Lu et certifié exact"

Le Président de Séance
Monsieur TOUATI Jamel



L'associé unique
SAS 3T DEVELOPPEMENT
Représentée par M. TOUATI Jamel

